MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Restructuration de l'Hopital Intercommunal de Guerande

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: HOPITAL INTERCOMMUNAL DE LA

Raison sociale: HIC DE LA PRESQU'ILE-SITE DE

N° SIRET: 26440310600018

Type de société (SA, SCI...): Etablissements publics

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: Heno

Prénom(s): Romaric

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39A, 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension et restructuration de l'hopital Intercommunal de la Presqu'Ile Guerande - Le Croisic comprenant : - demolition du batiment Administration, batiment D et batiment SSIAD ; - restructuration partielle du batiment G du cote de la cour logistique et de la cuisine relais (RDC) ; - rehabilisation complete du batiment H et du batiment F ; - construction de 4 nouveaux batiments : Administration / Medico-sociale / Sanitaire / Scanner. Les plans masses de l'existant et du projet sont fournis en annexes. Sur ces plans figurent l'implantation de ces differents batiments. L'energie dont auront besoin les nouveaux batiments pour fonctionner sera en partie produite par une installation de getohermie pour le besoin en chaleur, et pas des panneaux photovoltaique pour l'electricite : - la geothermie permettra de couvrir plus de 80% des besoins en chauffage ; - les installations photovoltaiques couvriront de l'ordre de 20 % des besoins electriques conventionnels (ventilation, eclairage, auxiliaires).

4.2 Objectifs du projet

L'HIPI regroupe aujourd'hui les deux hopitaux du Croisic et de Guerande. L'objectif premier du projet est de rapatrier les lits de SMR du Croisic sur le site de Guerande et le regroupement de l'activite sanitaire dans un meme batiment. Ainsi, le site de Guerande disposera de la double activite sanitaire et medico-social, tandis que le site du Croisic sera dedie a une offre de soins medico-sociale. Le projet prevoit egalement le transfert de 80 lits d'EHPAD du site du Croisic vers celui de Guerande, afin que chacun des etablissements disposent d'un capacitaire de lits adaptes aux besoins de chaque commune. Il s'accompagnera d'une modernisation globale du site, incluant la mise aux normes ou la reconstruction des batiments les plus vetustes afin de repondre aux standards actuels en matiere d'organisation, de fonctionnalite et de confort.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

PHASE 1 : 11 mois 1 - Rehabilitation du Batiment F (futur SSIAD) + Construction de l'administration - Realisation cuisine provisoire + rehabilitation cuisine/lingerie batiment G avec phasage interne 2 - Demenagement 3 - Curage, desamiantage et demolition du SSIAD et de l'administration existants PHASE 2 : 23 mois 1 - Preparation des travaux pour la partie neuve sanitaire et medico-social 2 - Construction de l'extension du batiment medico-social + local GE et transfo 3 - Demenagement 4 - Realisation du CAPS provisoire PHASE 3 : 20 mois 1 - Rehabilitation du batiment H avec demolition du auvent d'entree 2 - Demenagement - transfert des lits 3 - Curage, desamiantage et demolition du batiment D PHASE 4 : 10 mois 1 - Construction de la partie restante du batiment medico-social et de la passerelle de liaison + amenagement exterieurs attenant 2 - Amenagement des voiries et parkings Nord et Sud Lors de ces differentes phases de travaux, 70 arbres seront abattus, 60 arbres existants seront conserves, et 226 arbres seront plantes (voir annexe facultative n°3).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les fonctions et services de l'etablissement seront maintenus actifs pendant toute la duree des travaux grace aux travaux par phase qui permettront leur transfert d'un batiment a un autre au fur et a mesure de leur mise en service. PHASE 1 : - Demenagement du service administration dans le nouveau batiment - Demenagement du SSIAD de l'ancien batiment vers le batiment F rehabilite PHASE 2 : - Demenagement des services du batiment H existant vers le nouveau batiment Sanitaire PHASE 3 - Demenagement des services du batiment D vers le batiment H rehabilite et le batiment medico-social PHASE 4 - Mise en service des dernieres extensions neuves de l'hopital.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

PC - Declar. travaux d'exploit. d'un gite geothermique (sur sonde sans prelevement de nappe); Declar. instal. d'un groupe electrogene de secours de 1MW (regl. ICPE - rubrique 2910-A) ; - Declar. loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0 nomenclature IOTA)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie des planchers renoves et crees (tous niveaux compris) Emprise au sol des nouveaux batiments Stationnements du public / stationnements du personnel apres travaux. Gestion des EP (voiries et toitures) par 3 bassins de regulation enterres et separateurs hydrocarbures positionnes en sortie de chacun de ces bassins.	(12338, m²) (5304, m²) (339, Places) (4326, m²) (584 000, Kwh/an) (100 000, kWh/an)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Avenue Pierre de la Bouexiere

Lieu-dit :

Localité : Avenue Pierre de la Bouexiere 44350 Guerande

Code postal : 44350 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 2°25'30"O Lat. : 47°19'25"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Guerande. Le projet s'insere au niveau de plusieurs zones : zone 1AUB, UB et au niveau de l'OAP 1 - Ilo Versailles / Parc de l'hopital.

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☑ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☑ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le site actuel de l'HIPI de Guerande s'est developpe progressivement depuis 1858, date de son implantation sur le site actuel. Il presente aujourd'hui un bati heterogene, constitue de plusieurs batiments correspondant a differentes phases de construction et d'evolution de l'etablissement : - Pole sanitaire - batiment H : batiment principal regroupant les activites de medecine, de SMR et les fonctions sanitaires associees ; - Residence Fleur de Sel : pole medico-social accueillant principalement l'EHPAD, l'USLD et plusieurs unites specialisees ; - Batiment administratif ; - Plateforme de services a domicile : locaux dedies notamment au SSIAD et a l'ESA. La surface du bati actuel s'etend sur 16 882 m² (SDO). A la suite du projet, l'etablissement conservera ses fonctionalites actuelles, avec une plus grandes capacites

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☑	☐	Commune de Guerande
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	✔		Le Plan de prevention du bruit dans l'environnement de l'Etat dans le departement de la Loire-Atlantique a ete approuve par arrete prefectoral en date du 20 juin 2024.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	✔		Le site se situe au niveau d'un Site patrimonial remarquable de Guerande (AVAP) et s'inscrit dans un perimetre de protection au titre des abords de monuments historiques. Bien que concerne par une zone de presomption de prescription archeologique, il ne donnera pas lieu a une prescription d'archeologie preventive, suite confirmation ecrite de la DRAC des Pays de la Loire
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		✔	Les cartes de pre-localisation identifient un secteur en eau/milieu humide, mais les investigations pedologiques et floristiques, menees par un specialiste des zones humides, n'ont revele aucune zone humide sur le site d'etude : aucun sol hydromorphe, ni espece ou habitat caracteristique n'a ete identifie. Les milieux observes, fortement anthropises et entretenus (EUNIS X22 et
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	✔		La commune est concernee par : PPR Inondation approuve, PPR Inondation par submersion marine approuve, PPR Mouvement de terrain approuve,
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		✔	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	✔		- Le site SIS et BASOL le plus proche se situe a 0.6 km du site - 11 sites CASIAS en arret ou dont l'etat est indetermine se situent a moins de 500 m du site. Un site en arret est present au niveau de l'aire d'etude (SSP4002003) ;
Dans une zone de répartition des eaux ?		✔	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		✔	
Dans un site inscrit ?		✔	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☑	☐	Les sites les plus proches sont : - Marais salants de Guerande, Traicts du Croisic et dunes de Pen-Bron (FR5200627) a environ 0.3 km au sud (SIC) - Marais salants de Guerande, Traicts du Croisic, dunes de Pen Bron (FR5210090) a 0.8 km au sud (ZPS)
D'un site classé ?	☑	☐	Il se situe a proximite des marais salants de Guerande, a 1.5Km.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☑	☐	Des terrassements pour reprise de voirie et realisation des fond de fouille des nouveaux batiments seront realises. Une etude de sol sera realisee pour identifier la possibilite de reemploi d'une partie des deblais de plateforme (voirie existante).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	La commune de Guerande est alimentee par 4 points de captages. La station de traitement des eaux usees de La Baule-Escoublac-Guerande Livery a une capacite nominale de 178 000 EH et sa charge maximale en entree est de 102 077 EH. La capacite du site est donc suffisante.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Le projet consiste a un extension d'un hopital existant. Le projet se situe dans une zone urbaine peu integree aux continuites ecologiques de la region et de la commune. La zone du projet, ne semble pas favorable a la reproduction d'especes ayant un enjeu important. La mare et son parc arbore ne font pas partie du perimetre du projet et ne seront pas impactes par les travaux de l'hopital. Les arbres seront coupes en dehors des
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Les zones Natura 2000 sont axes sur les habitats et especes de faune et de flore liees aux marais et estuaire. Ces habitats ne se retrouvent pas au niveau du site. Il est peu probable que le projet ait des impacts directs ou indirects sur les habitats ou especes inscrites au formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	La phase chantier induira durant les travaux une augmentation de la frequentation et du trafic autour du site. Le projet vise a etendre l'hopital. Ainsi, la frequentation au niveau du projet augmentera.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	Les engins de chantiers seront une source de bruit durant les travaux. Cela est temporaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☑	☐	Le site est actuellement soumis a des emissions lumineuses. Des eclairages supplementaires peuvent etre a prevoir.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☑	☐	Emission CO2 : 135 tonnes/an La conception du projet privilegie des solutions constructives a faible impact environnemental, avec notamment du beton bas carbone, des facades a ossature bois (FOB - environ 1000 m²), des isolants en fibre de bois en facade (environ 6400 m²) et en ouate de cellulose pour les combles non amenages (1292 m²), une charpente bois traditionnelle (103 m3) ainsi qu'une geothermie sur
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	La gestion des eaux pluviales reposera sur une collecte separative en 3 bassins versants, avec retention par ouvrages SAUL etanches, regulation a 3 l/s/ha, traitement des eaux de voirie et stationnement par
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Le rejet des eaux pluviales se fera directement dans le reseau EP public, par l'intermediaire de 3 raccordements disctints.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	Le chantier generera une production de dechets inertes, non dangereux et dangereux. Ces dechets seront evacues dans les filieres de traitement adaptees. Lors de la phase exploitation, il est probable l'hopital genere plus de dechet. Un systeme de collecte et de tri des dechets sera a adapter
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de restructuration et d'extension de l'hypermarche Leclerc "Cote et Mer" a Guerande se situe a 1 km du site. Ce projet se localise au niveau d'une industrielle. Les incidences de ce projet sont negligeables.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les arbres du projet semble peu propice a la reproduction d'oiseaux patrimoniaux. Une partie des arbres du site seront tout de meme conserves, notamment ceux au niveau du parc arbore. Les habitats du projet ne presentent pas d'interet particulier et ne semblent pas correspondre aux enjeux des zonages naturels identifies a proximite. Le projet n'est situe sur aucun zonage reglementaire interdisant sa construction. La Vergerette du Canada (Erigeron canadens) et le Buddleia du pere David (Buddleja davidii) listes comme plantes exotiques envahissantes en Pays de la Loire ont ete recenses sur le site.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures ci-dessous seront appliquee afin de reduire les effets negatifs du projet sur l'environnement - Evitement des secteurs a enjeux ecologique : parc arbore - Balisage des secteurs sensibles : parc arbore - Planifier les travaux en fonction des exigences ecologiques de la faune - Limiter les nuisances et pieges a petite faune durant la phase travaux - Eviter les conditions d'attrait du chantier pour les amphibiens - Kit anti-pollution - Gestion des dechets - Collecte et gestion des eaux usees - Gerer les Especes Exotiques Envahissantes (EEE) - Utiliser des vehicules conformes aux exigences de rejets (air/bruit) - Des nichoirs et gites seront installes et repartis de maniere a respecter les distances entre les nids (variable selon les especes) et exposes suivant les preconisations de la LPO (voir plan fourni en annexe).

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet doit etre dispense d'une evaluation environnementale car le projet concerne la densification d'une zone deja urbanisee. Les espaces vegetalises du site ont un faible interet pour la faune et la flore. Des mesures d'evitement et de reduction des impacts conseilles par ECR Environnement sont integres a la conception du projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom Heno

Prénom Romaric

Qualité du signataire Ingenieur Conducteur d'Operations

À Saint-Nazaire

Fait le 24-06-2026

Signature du (des) demandeur(s)